

**MAÎTRISE
GLOBALE**
de la
SIGNALISATION



25 mars 2021

Bellefontaine

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE





SOMMAIRE

- ➔ Rétrospective Groupe de l'exercice 2019/2020
- ➔ Bilan et stratégie
- ➔ Perspectives
- ➔ Assemblée Générale Mixte
 - ➔ Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire
 - ➔ Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

Faits marquants de l'exercice 2019/2020

Groupe

- L'impact de la crise sanitaire a fortement perturbé les activités sur les 3 pôles d'activité du groupe

Signalisation France

- Arrêt forcé de notre production pendant 2 mois, de mi-mars à mi-mai (crise COVID-19)

Sociétés Spécialisées

- Démarrage du nouvel outil de production de la société ATECH

Activités Internationales

- Difficultés en Espagne avec un impact de 2,4 M€ sur le résultat net
- Dépréciation de goodwill sur la Lettonie avec un impact de 1,1 M€ sur le résultat net



➔ RÉTROSPECTIVE GROUPE DE L'EXERCICE 2019/2020



Rétrospective Groupe de l'exercice 2019/2020

REPARTITION DE L'ACTIONNARIAT (au 23/03/2021 après Bourse)

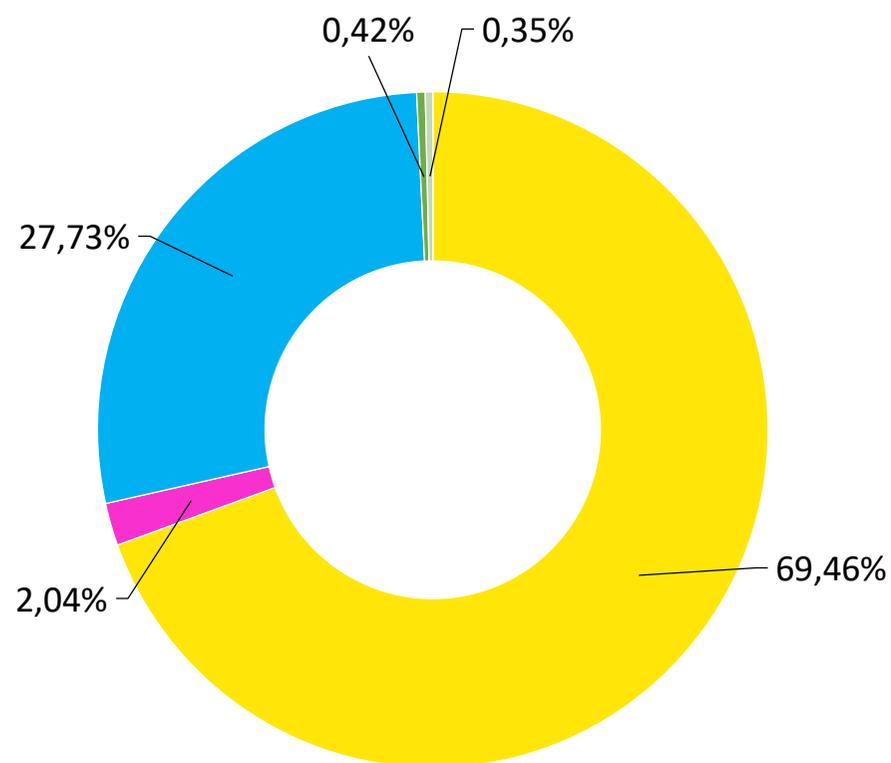
La répartition de l'actionnariat a été impactée par l'opération de réduction du capital réalisée en décembre 2020 (relution).

Annulation de 106 562 actions propres rachetées entre le 17 avril 2013 et le 30 septembre 2020.

Le capital social de SIGNAUX GIROD s'élève désormais à 13 422 500 euros divisé en 1 032 500 actions ayant chacune une valeur nominale de 13 euros.

Rétrospective Groupe de l'exercice 2019/2020

REPARTITION DE L'ACTIONNARIAT (au 23/03/2021 après Bourse)



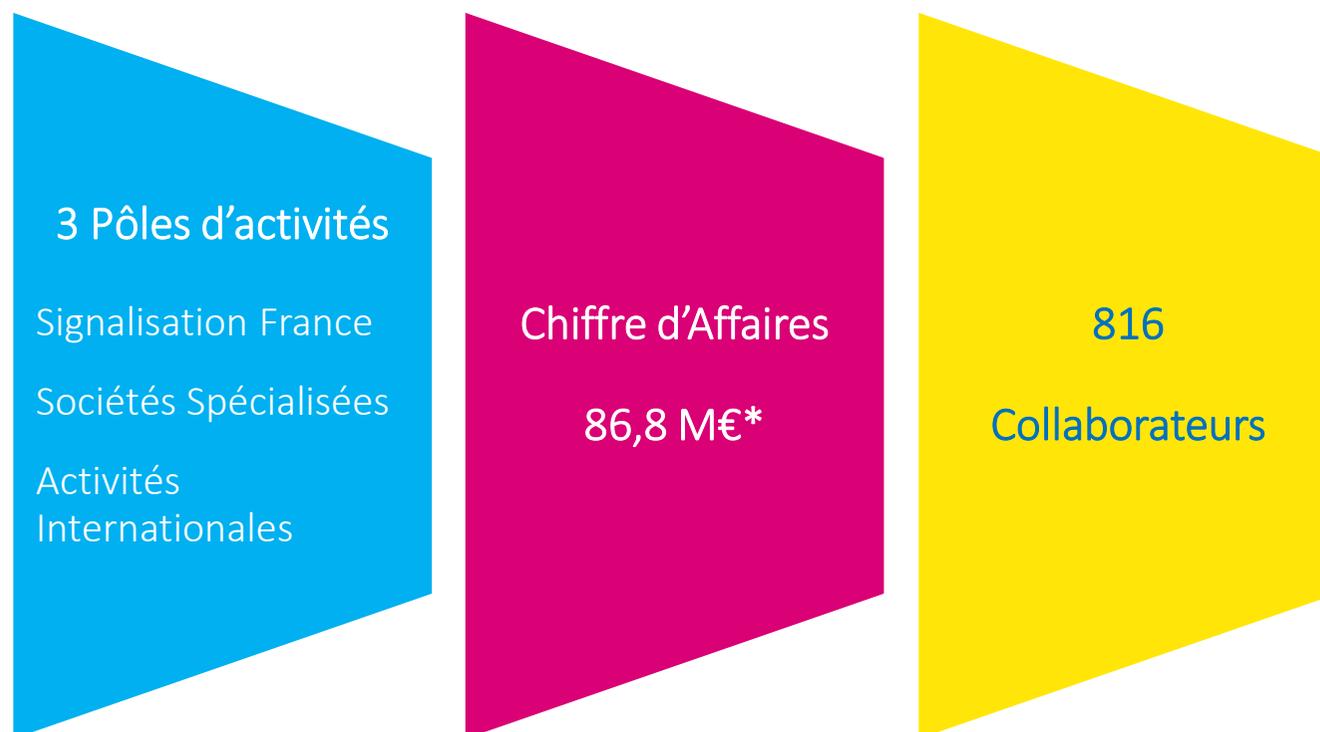
- Soci t  Familiale de Gestion de Portefeuille Girod
- Flottant
- Famille Girod nominatif
- Actions auto-d tenues
- Autres nominatifs



Rétrospective Groupe de l'exercice 2019/2020

LE GROUPE SIGNAUX GIROD EN QUELQUES CHIFFRES

(au 30/09/2020)



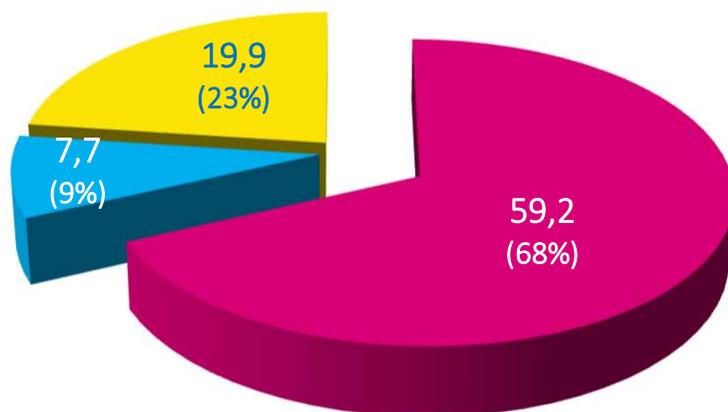
**Impact de la crise sanitaire d'environ 13 M€*

Rétrospective Groupe de l'exercice 2019/2020

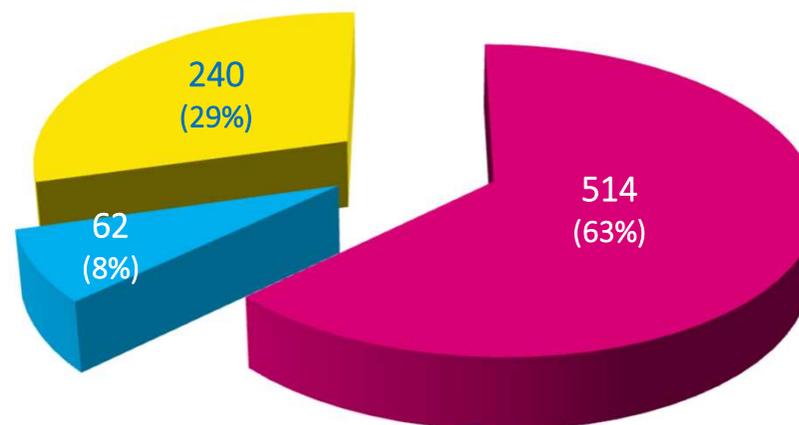
LE GROUPE SIGNAUX GIROD EN QUELQUES CHIFFRES

(effectif au 30/09/2020)

Chiffre d'affaires consolidé (en M€)



Nombre de collaborateurs



 Pôle Signalisation France

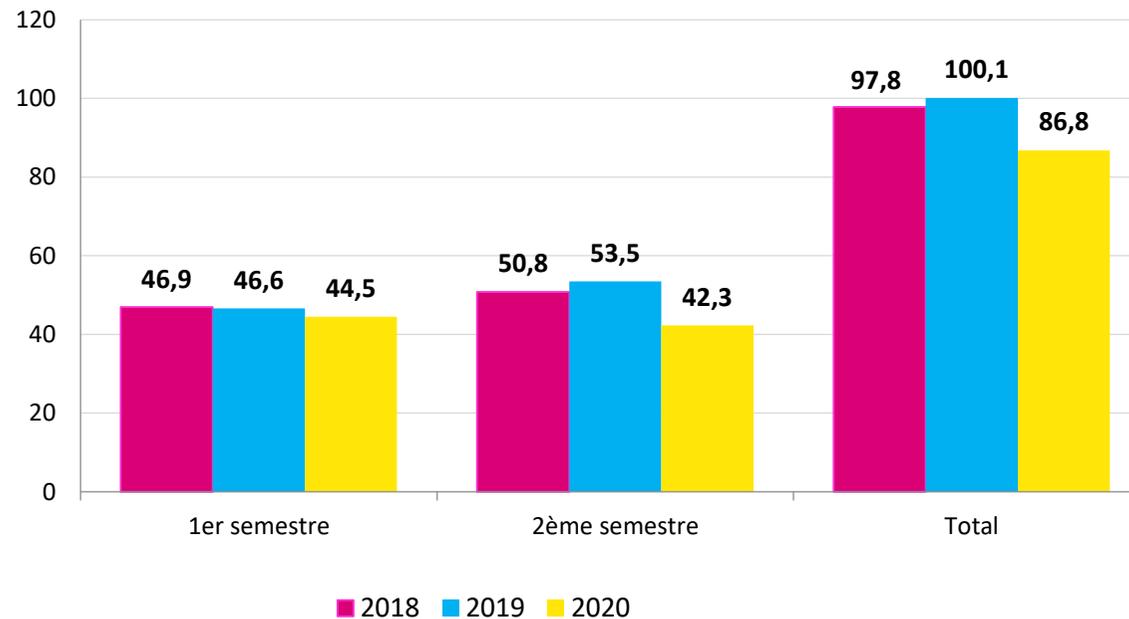
 Pôle Sociétés Spécialisées

 Pôle Activités Internationales

Rétrospective Groupe de l'exercice 2019/2020

COMPTES CONSOLIDÉS

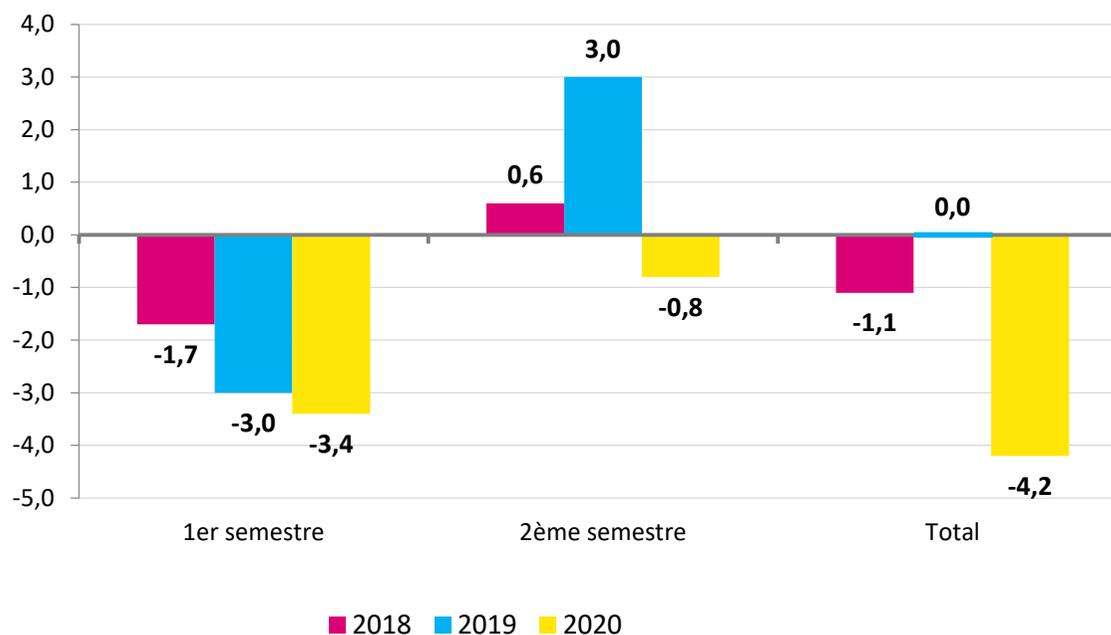
⇒ CHIFFRE D'AFFAIRES (EN M€)



Rétrospective Groupe de l'exercice 2019/2020

COMPTES CONSOLIDES

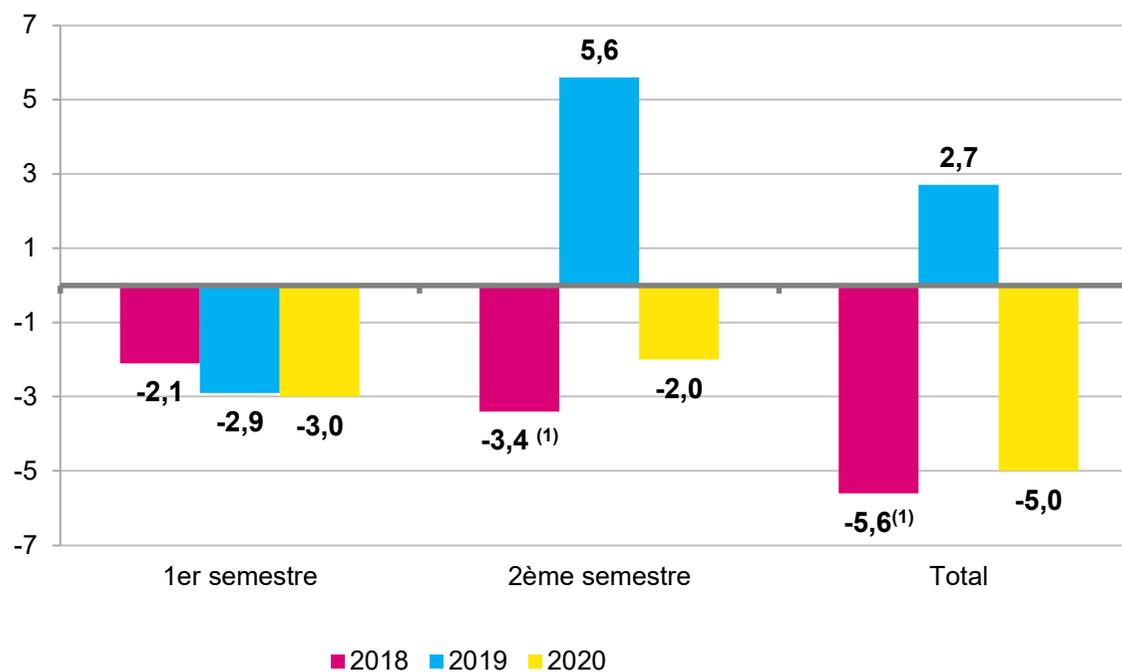
⇒ RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (EN M€)



Rétrospective Groupe de l'exercice 2019/2020

COMPTES CONSOLIDÉS

⇒ RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (EN M€)

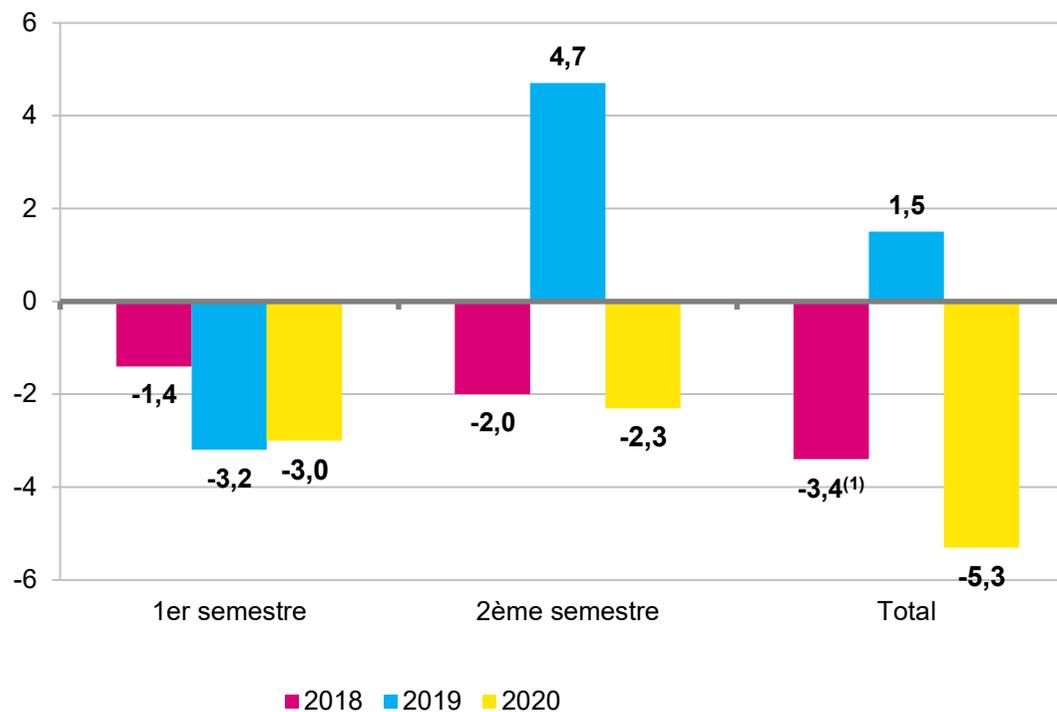


(1) Dépréciation 4 M€

Rétrospective Groupe de l'exercice 2019/2020

COMPTES CONSOLIDES

⇒ RÉSULTAT NET PART DU GROUPE (EN M€)



(1) Dépréciation 4 M€

Rétrospective Groupe de l'exercice 2019/2020

COMPTES CONSOLIDES

⇒ EVOLUTION DU RÉSULTAT (EN M€)

	30/09/2019	%	30/09/2020	%	Ecart
CA	100,1		86,8		-13,3
Production stockée et immobilisée	0,7		0,4		-0,3
Production de l'exercice	100,8	100,0%	87,2	100,0%	-13,6
Consommation matières, sous traitance, +/- variation des stocks	33,6	33,3%	29,2	33,5%	-4,4
Charges de personnel	33,4	33,1%	31,8	36,5%	-1,6
Autres charges	30,0	29,8%	24,5*	28,1%	-5,5
Excédent Brut d'Exploitation	3,8	3,8%	1,7	1,9%	-2,1
Dotations nettes aux amortissements et provisions	3,8	3,8%	5,8*	6,7%	2,0
Résultat Opérationnel Courant	0,0	0,0%	-4,2	-4,8%	-4,2
Résultat Opérationnel	2,7	2,7%	-5,0	-5,7%	-7,7
Résultat net part du groupe	1,5	4,5%	-5,3	-6,1%	-10,6

* Les comptes au 30 septembre 2020 sont établis en application de la norme IFRS 16 : méthode rétrospective simplifiée sans retraitement de l'exercice comparatif.

Rétrospective Groupe de l'exercice 2019/2020

COMPTES CONSOLIDES

⇒ EVOLUTION DU BILAN (EN M€)

Actif en M€	30/09/2019	30/09/2020	Ecart
Goodwill	6,0	4,9	-1,1
Immobilisations incorporelles	1,7	1,9	0,2
Immobilisations corporelles	27,9	27,9	0,0
Droits d'utilisation*	0,0	5,1	5,1
Autres Actifs non courants	1,5	2,0	0,5
Actifs non courants	37,1	41,8	4,7
Stocks	15,5	13,9	-1,6
Clients	30,6	24,3	-6,3
Autres actifs courants	6,8	5,5	-1,3
<i>dont CICE</i>	3,8	2,6	-1,2
Trésorerie	6,3	7,3	1,0
Actifs courants	59,2	51,1	-8,1
Actifs destinés à être cédés	0,0	0,0	0,0
Total Bilan	96,3	92,9	-3,4

* L'application de la norme IFRS 16 AU 1er octobre 2019 a conduit à comptabiliser des « Droits d'utilisation ». Les comptes antérieurement publiés n'ont pas été retraités consécutivement à l'application de l'approche rétrospective simplifiée

Rétrospective Groupe de l'exercice 2019/2020

COMPTES CONSOLIDÉS

⇒ EVOLUTION DU BILAN (EN M€)

Passif en M€	30/09/2019	30/09/2020	Ecart
Capitaux propres consolidés	62,3	56,7	-5,6
Dettes financières non courantes	5,9	6,6	0,7
Provisions non courantes	0,4	0,2	-0,2
Dettes de location*	0,0	3,7	3,7
Autres Passifs non courants	3,7	3,3	-0,4
Passifs non courants	10,0	13,8	3,8
Dettes financières courantes	6,6	5,1	-1,5
Provisions courantes	0,8	1,0	0,2
Fournisseurs	9,5	8,5	-1,0
Dettes de location*	0,0	1,5	1,5
Autres passifs courants	7,1	6,3	-0,8
Passifs courants	24,1	22,4	-1,7
Total Bilan	96,4	92,9	-3,5

* L'application de la norme IFRS 16 AU 1er octobre 2019 a conduit à comptabiliser des « Dettes de locations ». Les comptes antérieurement publiés n'ont pas été retraités consécutivement à l'application de l'approche rétrospective simplifiée

Rétrospective Groupe de l'exercice 2019/2020

COMPTES CONSOLIDÉS

⇒ TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (EN M€)

	30/09/2019	30/09/2020
Capacité d'autofinancement	4,6	0,6
Variation du BFR	0,9	7,1
Impôt sur le résultat payé	-0,2	-0,4
Flux de trésorerie en provenance des activités opérationnelles	5,3	7,3
Acquisitions nettes d'immobilisations	0,6	-5,7
Acquisitions et cession de filiales	0,0	0,0
Autres	0,2	0,6
Flux de trésorerie en provenance des activités d'investissement	0,9	-5,2
Variation des emprunts	-1,9	-0,1
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0,0	0,0
Autres	-0,2	-0,3
Flux de trésorerie en provenance des activités de financement	-2,1	-0,4
Variation de la trésorerie et équivalent de trésorerie	4,1	1,7

* Les comptes au 30 septembre 2020 sont établis en application de la norme IFRS 16 : méthode rétrospective simplifiée sans retraitement de l'exercice comparatif.

Rétrospective Groupe de l'exercice 2019/2020

COMPTES CONSOLIDÉS

⇒ VARIATION DU BFR (EN M€)

	30/09/2019	30/09/2020
Variation des stocks	-0,4	1,4
Variation des créances clients	0,5	5,7
Variation des dettes fournisseurs	0,1	-0,9
Variation du BFR « d'Exploitation »	0,2	6,2
Variation des autres créances et dettes	0,7	0,9
dont CICE	0,8	1,1
Variation du BFR	0,9	7,1

Rétrospective Groupe de l'exercice 2019/2020

COMPTES CONSOLIDÉS

⇒ EVOLUTION DE LA DETTE NETTE (EN M€)

	30/09/2019	30/09/2020
Dette brute à l'ouverture	14,2	12,5
Remboursement	-4,6	-3,1
Souscription	2,9	3,5
Reclassement en dettes de locations*	0,0	-1,2
Dette brute fin d'exercice	12,5	11,7
Dette de locations*	0,0	5,1
Disponibilités	6,3	7,3
Dette nette à la clôture	6,2	9,5
Fonds propres	62,3	56,7
Endettement net / Fonds propres	10,0%	16,8%
Dette nette à la clôture hors traitement IFRS 16	6,2	5,6

*première application IFRS 16

Rétrospective Groupe de l'exercice 2019/2020

COMPTES SOCIAUX

⇒ EVOLUTION DU RÉSULTAT (EN M€)

	30/09/2019	%	30/09/2020	%	Ecart
Chiffre d'affaires	39,6		37,4		-2,2
Production stockée et immobilisée	0,5		1,1		0,6
Production de l'exercice	40,1	100,0%	38,5	100,0%	-1,6
Consommation matières, sous traitance, +/- variation des stocks	17,8	43,8%	16,2	41,5%	-1,6
Charges de personnel	9,9	24,4%	9,9	25,4%	0,0
Autres charges	10,4	3,2%	9,9	4,1%	-0,5
Excédent Brut d'Exploitation	2,0	4,9%	2,5	6,7%	0,5
Dotations nettes aux amortissements et provisions	2,2	6,7%	1,9	5,9%	-0,3
Résultat d'exploitation	-0,2	-0,5%	0,6	1,5%	0,8
Résultat financier	-0,2	-0,5%	-5,2	-13,3%	-5,0
Résultat courant	-0,4	-1,0%	-4,6	-11,8%	-4,2
Résultat exceptionnel	3,2	7,9%	0,9	2,3%	-2,3
Résultat net de l'exercice	3,1	7,6%	-3,8	-9,7%	-6,9

Rétrospective Groupe de l'exercice 2019/2020

COMPTES SOCIAUX

⇒ EVOLUTION DU BILAN (EN M€)

Actif en M€	30/09/2019	30/09/2020	Ecart
Immobilisations incorporelles	0,6	1,5	0,9
Immobilisations corporelles	15,3	15,5	0,2
Immobilisations financières	23,6	17,1	-6,5
Actifs immobilisé	39,5	34,1	-5,4
Stocks	6,6	6,4	-0,2
Créances clients	8,4	8,1	-0,3
Autres créances	16,2	16,3	0,1
Disponibilités	4,2	5,3	1,1
Actifs circulant	35,5	36,1	0,6
Total actif	75,0	70,2	-4,8

Rétrospective Groupe de l'exercice 2019/2020

COMPTES SOCIAUX

⇒ EVOLUTION DU BILAN (EN M€)

Passif en M€	30/09/2019	30/09/2020	Ecart
Capitaux propres	59,8	55,7	-4,1
Provisions	0,4	0,1	-0,3
Dettes financières	7,6	7,0	-0,6
Dettes fournisseurs	4,7	4,8	0,1
Autres dettes	2,5	2,6	0,1
Dettes	14,8	14,4	-0,4
Total passif	75,0	70,2	-4,8



➔ BILAN ET STRATÉGIE

STRATEGIE RSE

Une stratégie guidée par des ambitions environnementales sociales et sociétales fortes.

 Nominatation d'une responsable RSE

 Constitution d'un Comité RSE

 Déploiement initié sur le pôle Signalisation France et étendu aujourd'hui sur l'ensemble du Groupe



Obtention de la certification ISO 50001 (management de l'énergie) le 10/07/2020

SIGNAUX GIROD | OBTIENT LA CERTIFICATION ISO 50001

ISO 50001, QU'EST CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'un référentiel international qui vise à préserver les ressources naturelles tout en faisant des économies d'énergie. C'est une démarche volontaire de la part de Signaux Girod de manager sa consommation d'énergie depuis 2016, sur le site de production.



STRATEGIE RSE Bilan et stratégie

Stratégie RSE, Signaux Girod une entreprise engagée.



Bilan et stratégie

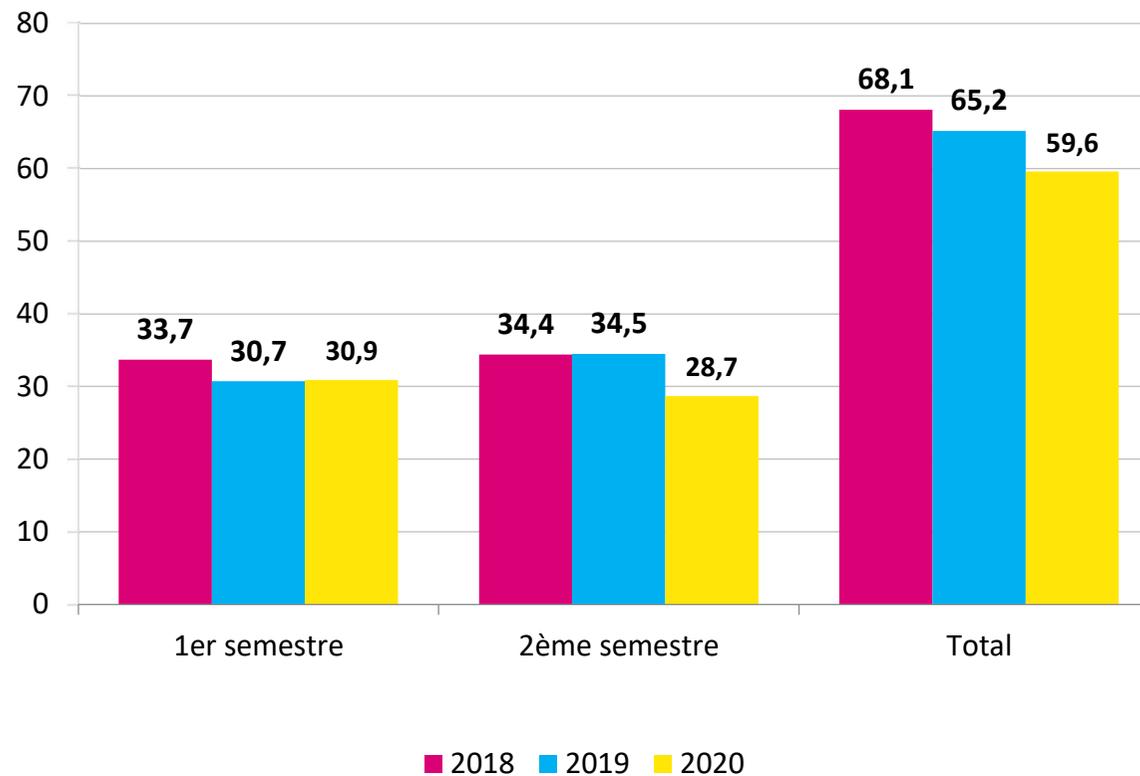
Le pôle Signalisation France

514 collaborateurs
(effectifs au 30/09/2020)

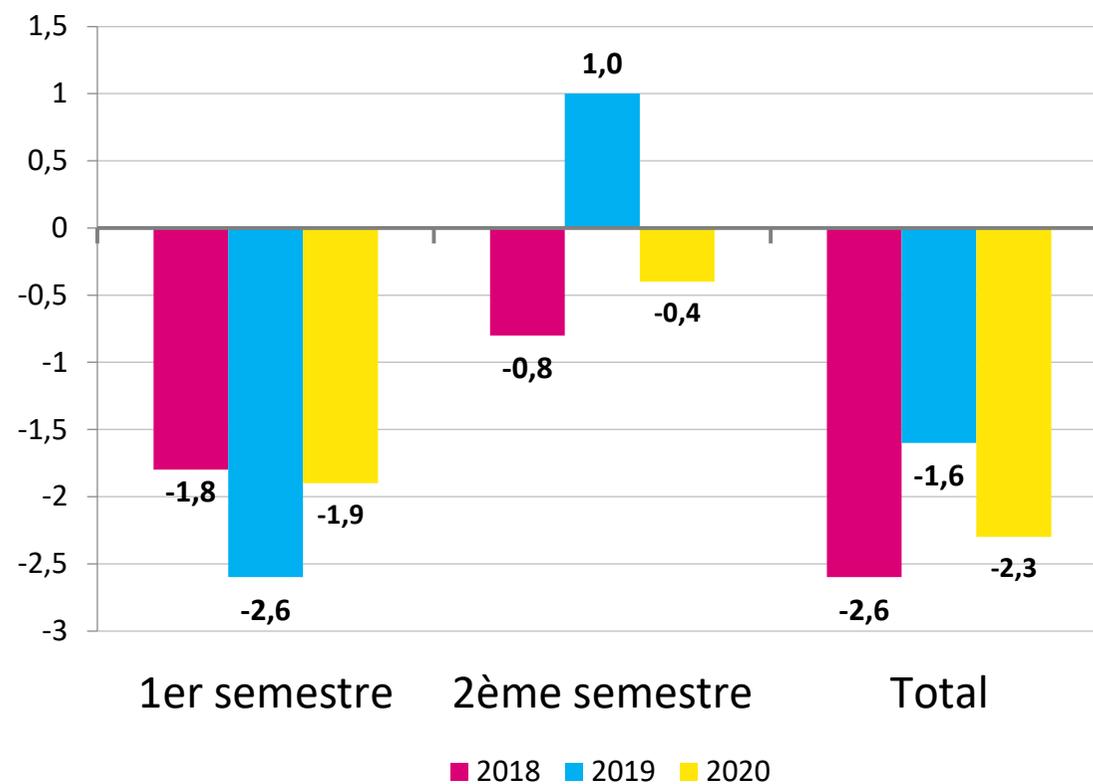




⇒ CHIFFRE D’AFFAIRES (EN M€ / AVEC INTERSECTEUR)



⇒ RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (EN M€)



LE PÔLE SIGNALISATION FRANCE Bilan et stratégie

Une usine de production



Une offre globale de 150000 produits

Un réseau de 29 agences de proximité



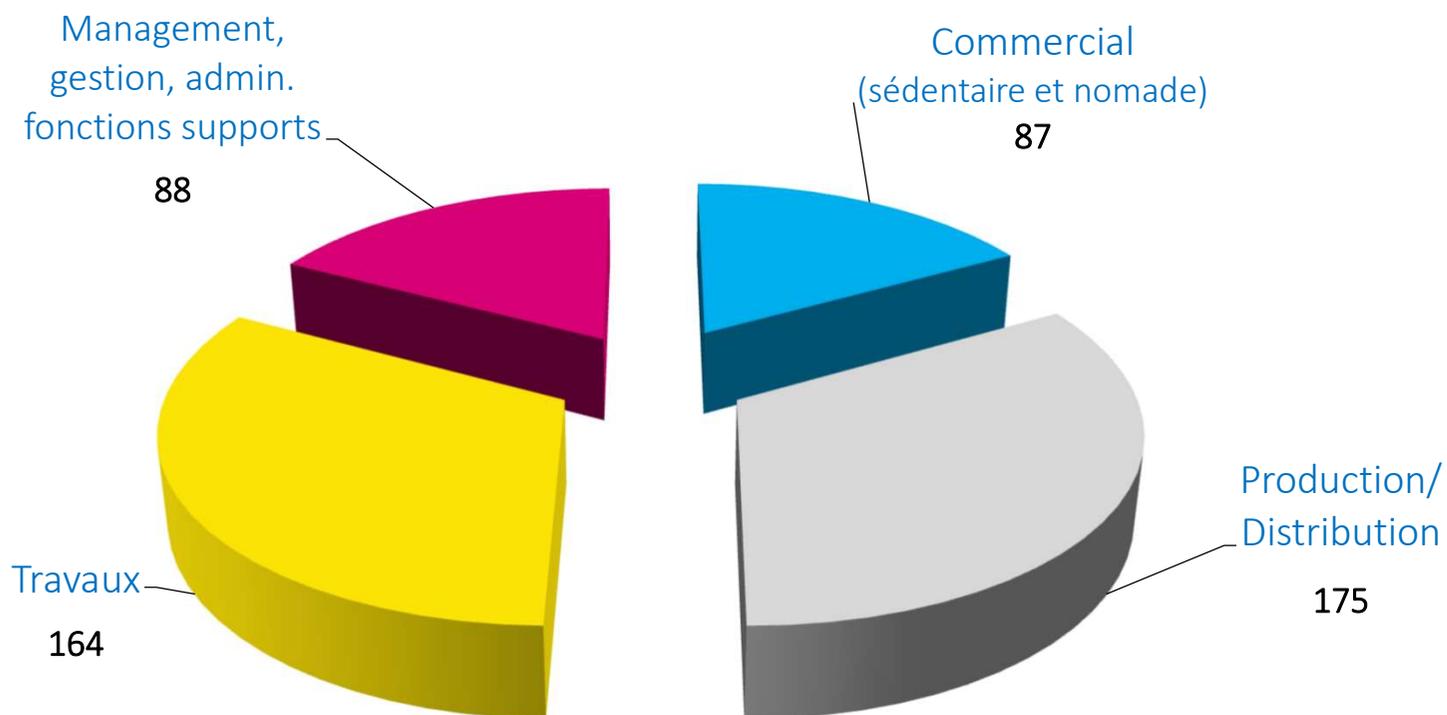
Assurant les services de pose, marquage, maintenance, balisage et location





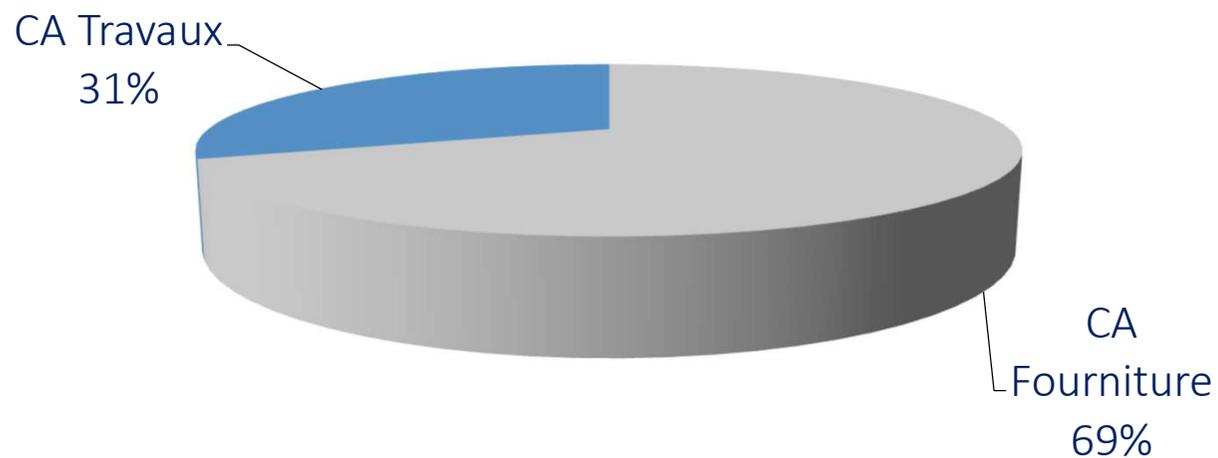
NOS COLLABORATEURS

(nombre de contrats de travail au 30/09/2020)





Chiffre d'affaires par activité Exercice 2019/2020





LE MARCHE FRANCAIS DE LA SIGNALISATION

→ Un marché toujours très concurrentiel

Une clientèle majoritairement publique dont les appels d'offres tirent en permanence les prix vers le bas.

En Signalisation Verticale, 7 acteurs majeurs de la signalisation

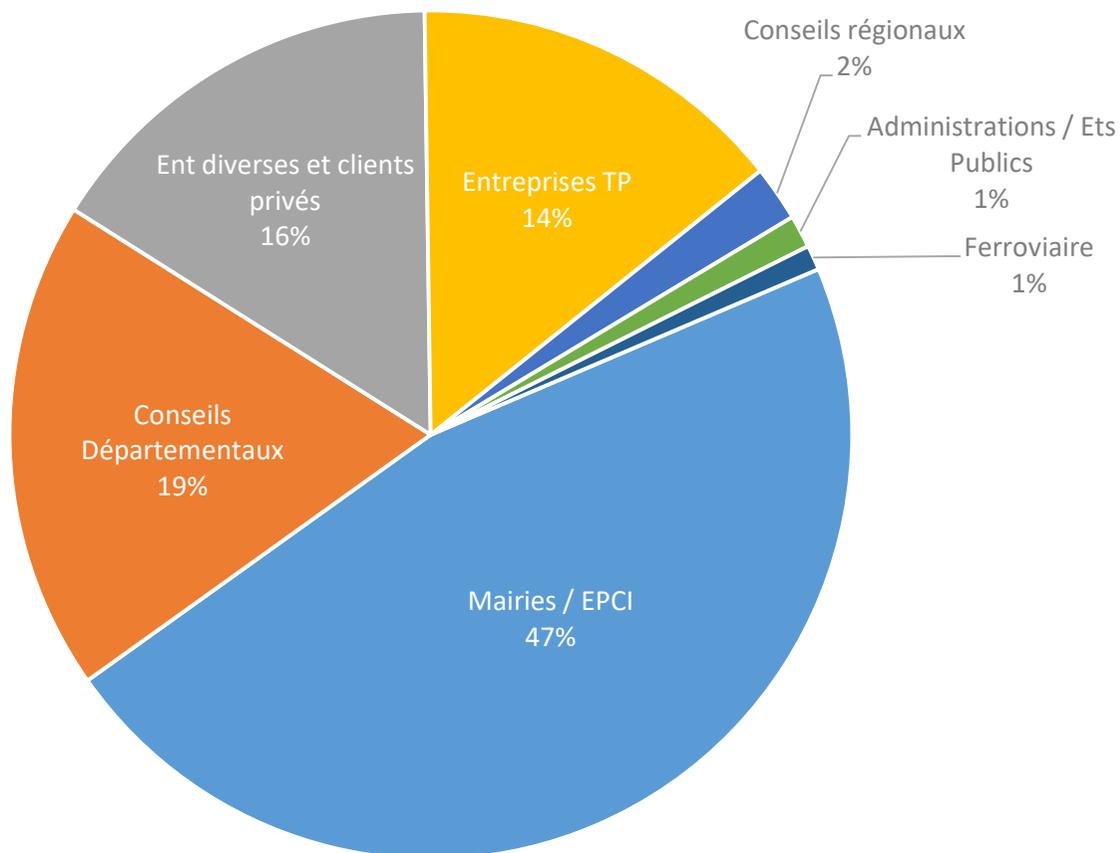
- ⇒ Lacroix City
- ⇒ Signature Vertical & Mobility Solutions
- ⇒ Sécurité et Signalisation
- ⇒ Isosign
- ⇒ Nadia
- ⇒ Sud Ouest Signalisation
- ⇒ Nord Signalisation

En Signalisation Horizontale, un marché du marquage très atomisé, avec des majors tels que Signature, Aximum, Hélios et une multitude de TPE et PME.



NOS CLIENTS (11 256 clients actifs)

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES





Notre positionnement

- Un modèle de fabricant et installateur
- Un réseau d'agences de services de proximité

Nos forces

- Un outil industriel performant
- La qualité reconnue de nos produits
- Notre image de marque et la confiance de nos clients

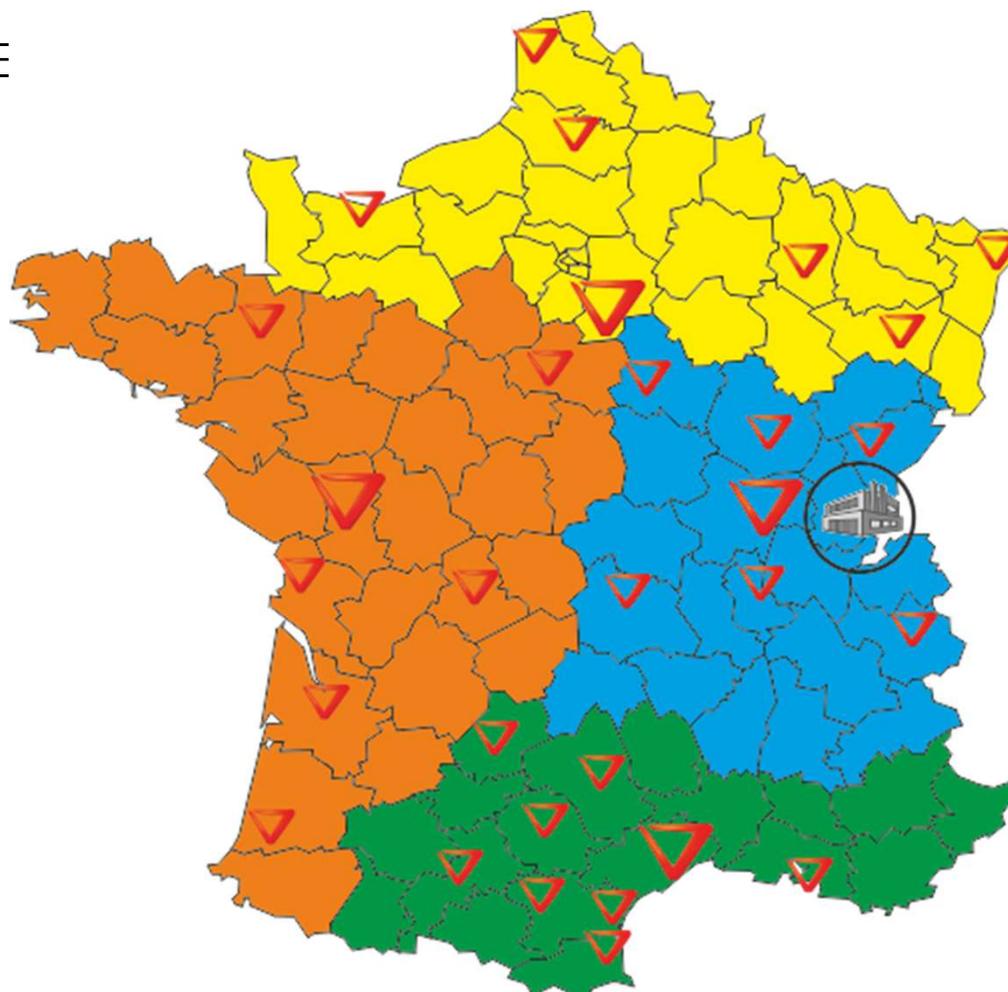
Nos axes d'améliorations

- La rentabilité des travaux et de nos agences
- Le développement de l'activité Fourniture
- Un système d'information obsolète (ERP), en cours de renouvellement

UNE ORGANISATION OPTIMISEE

DEPUIS LE 1^{ER} OCTOBRE 2019*

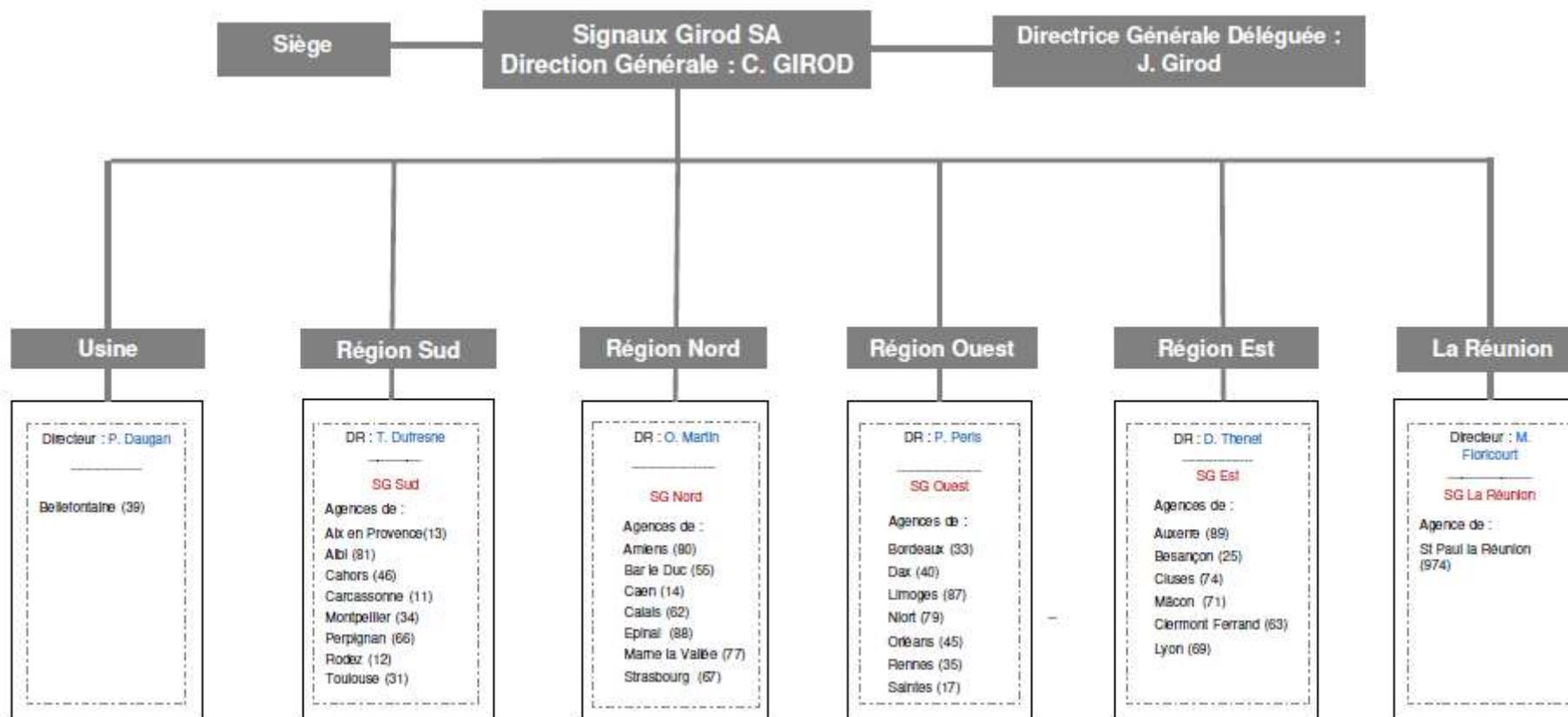
- 4 régions
- 4 filiales
- 1 usine



*hors SG La Réunion

LE PÔLE SIGNALISATION FRANCE Bilan et stratégie

UNE ORGANISATION OPTIMISEE





NOS ACTIONS : AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE PAR LE SYSTÈME D'INFORMATION

Renouvellement de l'ERP

→ Démarche liée à l'évolution technologique

- Déploiement en big bang : après deux reports successifs afin de s'assurer de la fiabilité des transferts de données, le go live aura lieu le 1^{er} février 2022



NOS ACTIONS : AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

Projet Performance 22

Selon deux axes stratégiques

⇒ Amélioration de la performance de l'activité Travaux

- Optimisation des outils de pilotage

⇒ Développement de l'activité Fourniture

- Développement de nos produits
- Développement d'outils marketing : webinaires, newsletters, visibilité sur internet et sur les réseaux sociaux, ...

DÉVELOPPEMENT PRODUITS

REPONSE AUX BESOINS LIES AU DEVELOPPEMENT DES MOBILITES DOUCES

Objectif de la France : 12% de déplacements en vélo en 2030



Be'MAX, un abri multimodal au service de la mobilité responsable.

- MOBILIER MODULABLE ET CONFIGURABLE
- ABRI VELOS OU VOYAGEURS
- DESIGN
- ESTHETIQUE DES MOBILIERS BI-COLORES
- PRODUIT ELIGIBLE AU PROGRAMME ALVEOLE

DÉVELOPPEMENT PRODUITS

REPONSE AUX BESOINS DE LA NATURE EN VILLE

Le végétal pour le bien-être des habitants en réduisant les îlots de chaleur.



Synergie de gammes Signaux Girod et Atech

DÉVELOPPEMENT PRODUITS

REPONSE AUX BESOINS DE LA SECURITE DES USAGERS

Objectif : meilleur positionnement prix grâce à une fabrication au sein de notre usine



Modèle Agile
1 rangée de LEDS



Modèle Performance
2 rangées de LEDS

GAMMES AGILE & PERFORMANCE

- 2 MODELES POUR REPONDRE AU BUDGET DE NOS CLIENTS
- AGILE : MODELE ECONOMIQUE
- PERFORMANCE : VISIBILITE MAXIMALE

DÉVELOPPEMENT PRODUITS

REPONSE AUX BESOINS DE LA SECURITE DES USAGERS

Objectif : positionnement prix et différenciation concurrentielle

GAMME MIL'K5c

- INNOVATION BREVETEE
- LESTAGE FACILE
- ECOCONCEPTION
- BALISE FABRIQUEE A PARTIR DE BOUTEILLES DE LAIT
- MATIERE PEHD 100% RECYCLEE ET 100% RECYCLABLE



LA ROUTE DE DEMAIN POUR LES VEHICULES AUTOMATISES

2 systèmes qui se complètent : infrastructure physique + infrastructure digitale

LE VÉHICULE AUTONOME A BESOIN DE LA SIGNALISATION



INFRASTRUCTURE PHYSIQUE

Structure physique sur laquelle le système de transport fonctionne.

Défis et opportunités pour Signaux Girod : répondre à l'obligation de performance de la signalisation verticale et du marquage au sol pour que le véhicule automatisé puisse lire la route.

Implication dans les instances françaises et européennes qui traitent de ce sujet : WG12 et CN IRMA (Interaction des infrastructures Routières avec les Mobilités Automatisées).



INFRASTRUCTURE DIGITALE

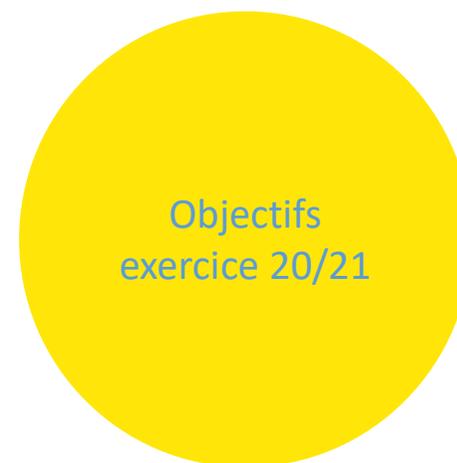
Equipements et systèmes nécessaires au stockage et à l'échange de données pour les services d'aide à l'exploitation et au déplacement.



- Chiffre d'affaires*
entre 66,5 M€ et 69,5 M€
- Résultat Opérationnel Courant
entre -0,8 M€ et +0,7 M€



- Chiffre d'affaires*
59,6 M€
- Résultat Opérationnel Courant
-2,3 M€



- Chiffre d'affaires*
entre 66 M€ et 70 M€
- Résultat Opérationnel Courant
entre 0 M€ et +1 M€

*Chiffres d'affaires avec intersecteurs

Bilan et stratégie

Le pôle Sociétés spécialisées

62 collaborateurs
(effectifs au 30/09/2020)

ATECH... EXPERT DU MOBILIER VEGETALISE

Du produit standard au mobilier de fleurissement sur-
mesure, un savoir-faire qui sait s'adapter à chaque envie !

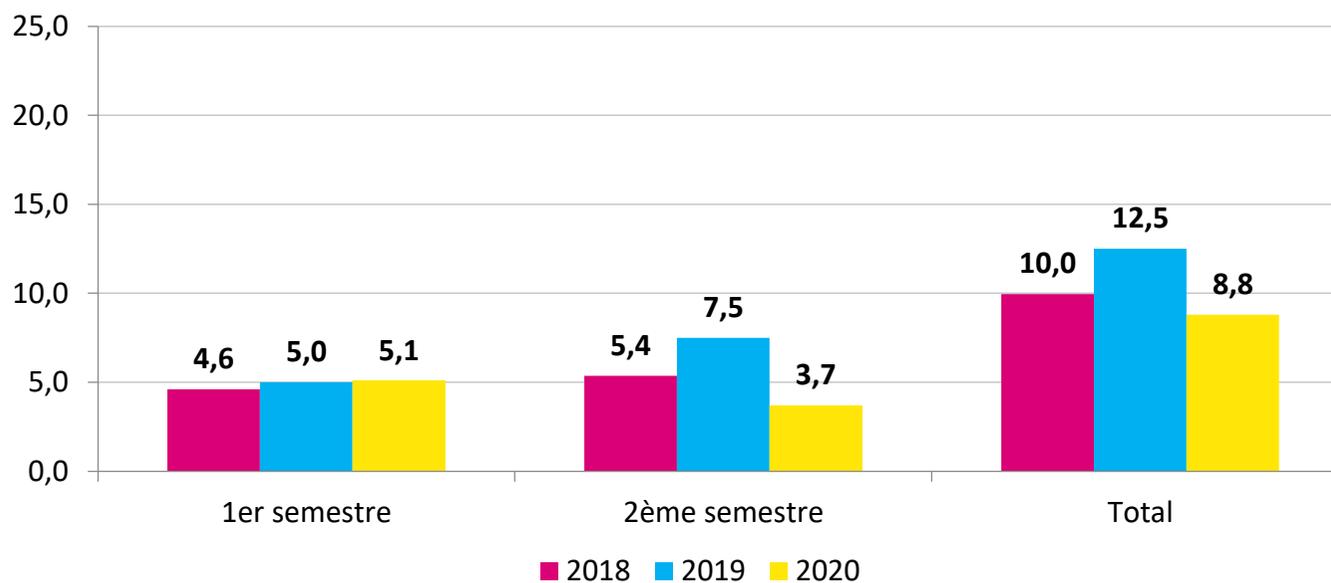


CONCEPTURBAIN... CREATEUR DE MOBILIER URBAIN HAUT DE GAMME

Participer à l'amélioration des écosystèmes
urbains en alliant performance durable et
esthétique contemporaine.

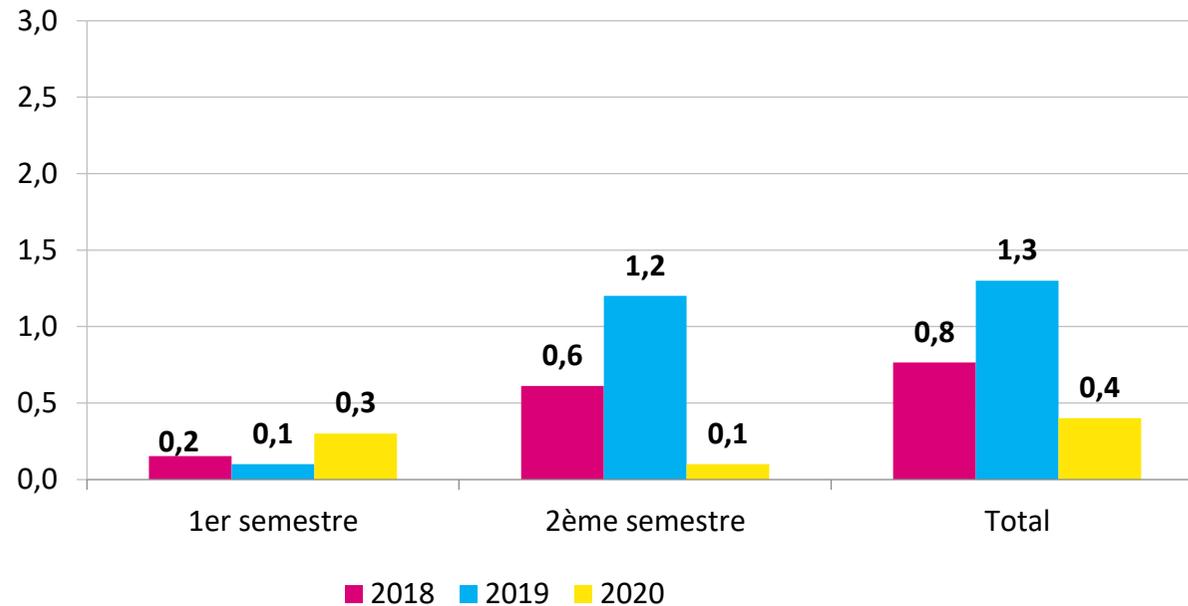
LE PÔLE SOCIÉTÉS SPECIALISÉES Bilan et stratégie

⇒ CHIFFRE D’AFFAIRES (EN M€ / AVEC INTERSECTEUR)



LE PÔLE SOCIÉTÉS SPECIALISÉES Bilan et stratégie

⇒ RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (EN M€)



NOTRE STRATÉGIE

ATECH

Accompagnement de la croissance de l'entreprise avec le développement de l'unité de production



Nouveaux équipements



Robot de soudure



Machine de découpe Plasma



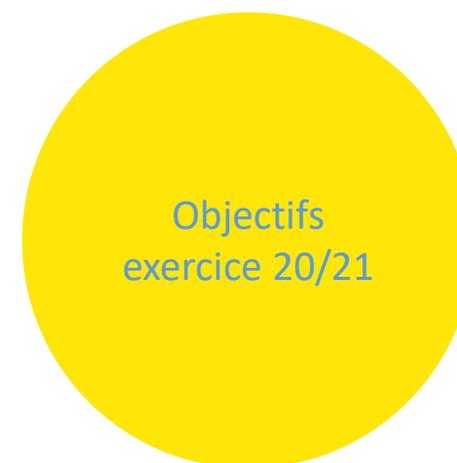
Installation de laquage



- Chiffre d'affaires*
entre 10 M€ et 11 M€
- Résultat Opérationnel Courant
entre +0,5 M€ et +0,9 M€



- Chiffre d'affaires*
8,8 M€
- Résultat Opérationnel Courant
+0,4 M€



- Chiffre d'affaires*
entre 9,0 M€ et 10,5 M€
- Résultat Opérationnel Courant
entre +0,5 M€ et +0,8 M€

**Chiffres d'affaires avec intersecteurs*

Le pôle Activités Internationales

240 collaborateurs
(effectifs au 30/09/2020)

10 filiales dont 8 produisent pour
leur propre marché national





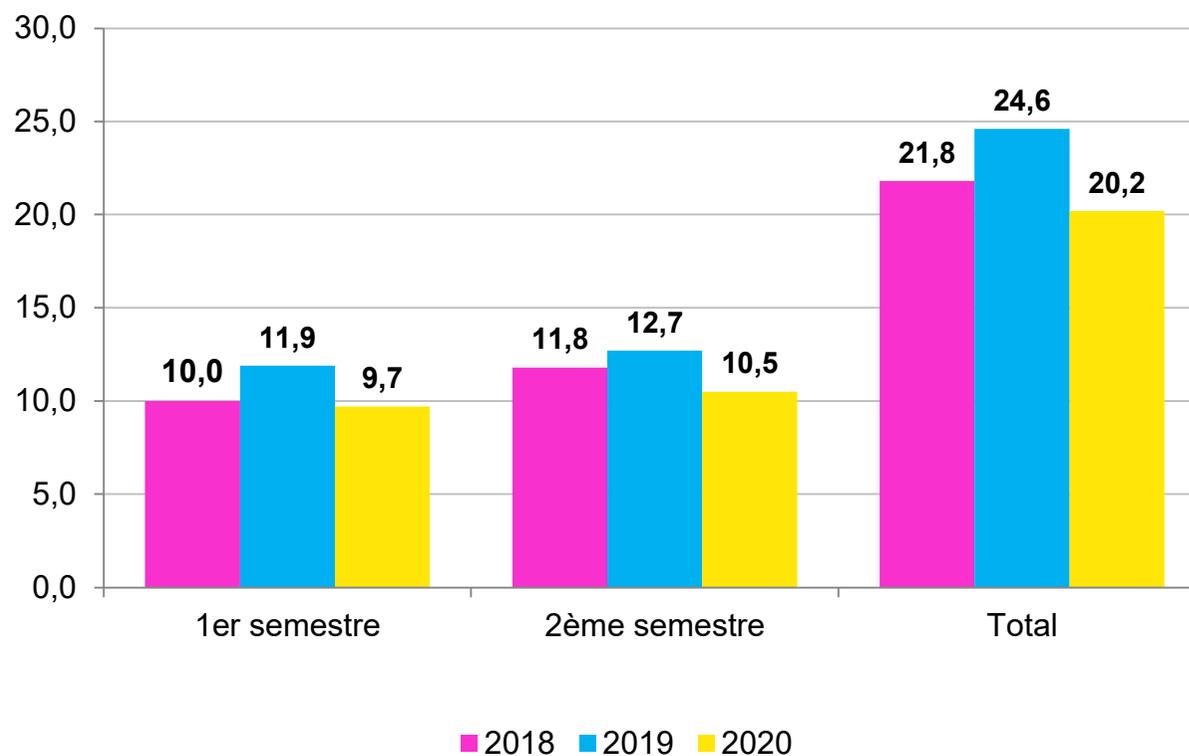
LE PÔLE ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Bilan et stratégie

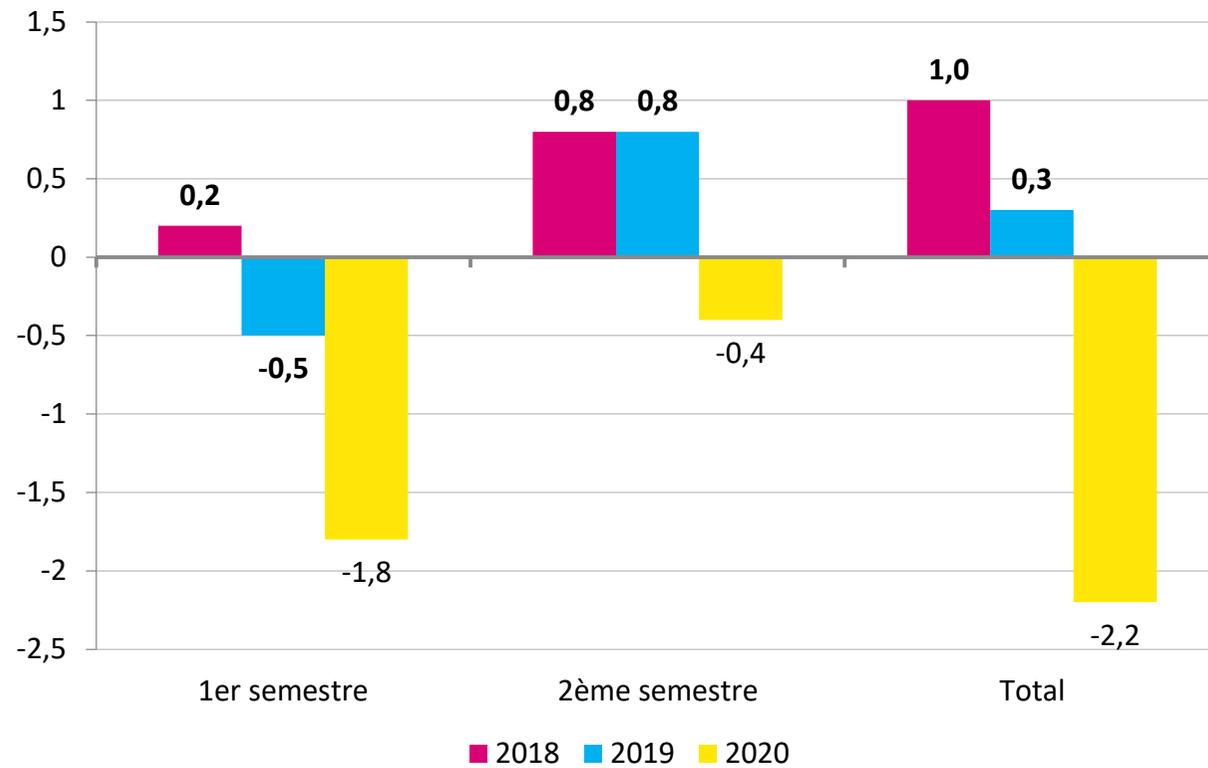


LE PÔLE ACTIVITÉS INTERNATIONALES Bilan et stratégie

⇒ CHIFFRE D’AFFAIRES (EN M€ / AVEC INTERSECTEUR)



⇒ RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (EN M€)



NOTRE STRATÉGIE



Renforcer la dimension Groupe International Girod et répondre aux enjeux de croissance de ce pôle d'activités sur des marchés à potentiel, en proposant des solutions (produits et services) adaptées, pour les clients publics et privés.



NOTRE STRATÉGIE

Plan d'action

- Capitaliser sur les actions mises en place en 2020
 - Le changement de gouvernance avec la mise en place de cogérances
 - Le changement de direction en Espagne
 - l'ERP SAP, déployé en Espagne, en cours de déploiement au Maroc
 - Le renforcement du contrôle de gestion et pilotage des sociétés du pôle

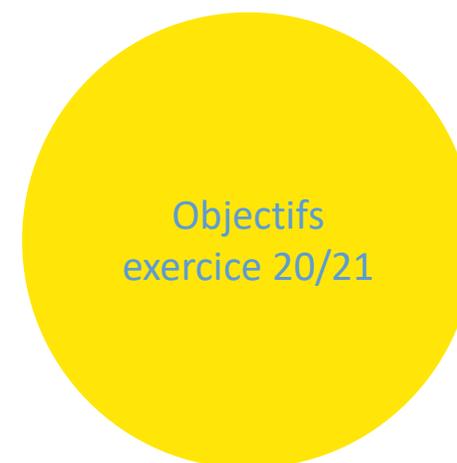
- Reprise des visites sur site dès que la situation sanitaire le permettra



- Chiffre d'affaires*
entre 23,5 M€ et 25 M€
- Résultat Opérationnel Courant
entre +0,0 M€ et +0,4 M€



- Chiffre d'affaires*
20,2 M€
- Résultat Opérationnel Courant
-2,2M€



- Chiffre d'affaires*
entre 20 M€ et 22 M€
- Résultat Opérationnel Courant
entre +0,5 M€ et +0,9 M€

**Chiffres d'affaires avec intersecteurs*



→ PERSPECTIVES GROUPE 2020/2021



Perspectives Groupe 2020/2021



Objectifs
exercice
19/20

(avant la crise sanitaire)

Chiffre d'affaires
entre **98 M€** et **103,5 M€**
ROC
entre **-0,3 M€** et **+1,5 M€**



Prévisions
exercice
19/20

(suite à la crise sanitaire)

Chiffre d'affaires
entre **90 M€** et **99 M€**
ROC
entre **-3,0 M€** et **0,0 M€**



Réalisé
exercice
19/20

Chiffre d'affaires
86,8 M€
ROC
-4,2 M€



Objectifs
exercice
20/21

Chiffre d'affaires
entre **94,0 M€** et **99,5 M€**
ROC
entre **+1,0 M€** et **+2,2 M€**

Perspectives Groupe 2020/2021

⇒ BUDGETS D'INVESTISSEMENT (EN M€) 2020/2021

Estimation chiffres consolidés (M€)	Signalisation France	Sociétés Spécialisées	Activités Internationales	Consolidé
Investissements « courants »	2,2	0,1	1,0	3,3
Investissements « exceptionnels »				
SAP	4,2			
Total Investissements	6,4	0,1	1,0	7,5
<i>Dot. Amortissements ex 2019-2020*</i> <i>*hors droit d'utilisation d'actifs (IFRS 16)</i>	2,9	0,2	1,1	4,2

Perspectives Groupe 2020/2021

Prévisionnel de trésorerie 2020-2021

CAF	~ 5,7 M€
Investissements	-7,5 M€
Emprunts (+ crédits-bails)	+5,4 M€
Remboursements	-3,8 M€
Cessions d'immobilisations	+1,0 M€
CICE	+0,9 M€
Total	+1,7 M€

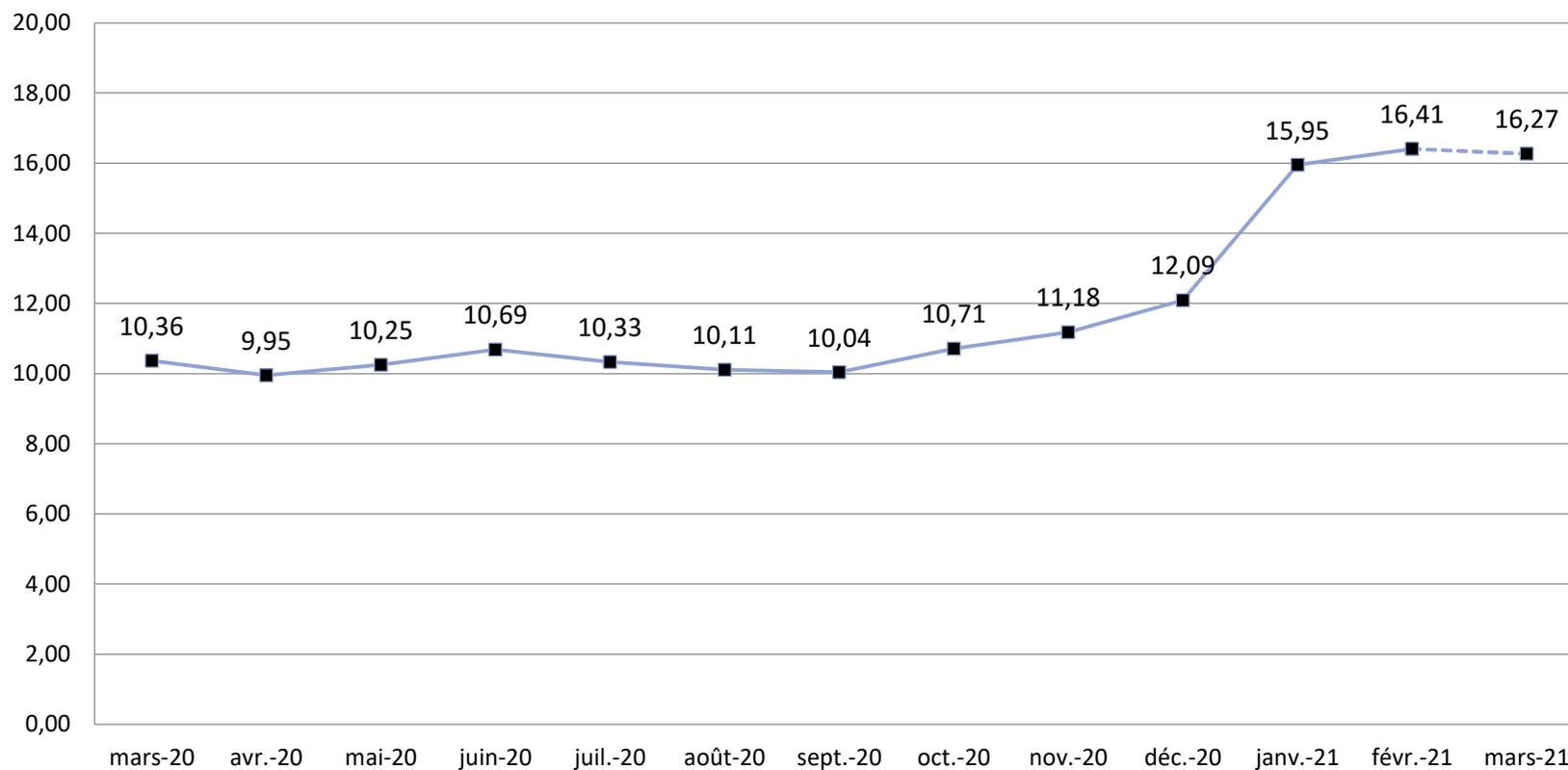
Perspectives Groupe 2020/2021

⇒ TRANSFERT DE LA COTATION DES TITRES DU MARCHÉ EURONEXT PARIS VERS EURONEXT GROWTH PARIS

- ⇒ un marché plus approprié à la taille de la Société et à la configuration de son actionnariat.
- ⇒ Un fonctionnement simplifié avec l'allègement d'un certain nombre d'obligations réglementaires
- ⇒ une diminution des coûts.

Perspectives Groupe 2020/2021

Cours moyens de l'action Signaux Girod (en €)





Avez-vous des questions ?



➔ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE



COMPOSITION DU BUREAU



ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport de gestion sur les comptes sociaux et rapport sur les comptes consolidés,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice et rapport sur les comptes consolidés,
- Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise prévu à l'article L.225-37 du Code de commerce,
- Rapport du Conseil d'administration sur les points inscrits à l'ordre du jour,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020, des comptes consolidés et quitus aux administrateurs,
- Approbation des charges non-déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et décision à cet égard,
- Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux établie par le Conseil d'administration,

Ordre du jour

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Monsieur Claude GIROD, Président Directeur Général au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020,
- Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Madame Jacqueline GIROD, Directrice Générale Déléguée au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020,
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables, sur objectifs et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président Directeur Général au titre de l'exercice 2020/2021,
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à la Directrice Générale Déléguée au titre de l'exercice 2020/2021,



Ordre du jour

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Autorisation à donner au Conseil d'administration de faire racheter par la Société ses propres actions conformément aux dispositions des articles L.22-10-62 et suivants du Code de commerce,
- Approbation du transfert de la cotation des titres émis par la Société du marché Euronext Paris vers le système multilatéral de négociation organisé Euronext Growth Paris, et pouvoirs à conférer au Conseil d'administration de la Société pour la réalisation dudit transfert,
- Questions diverses,

Ordre du jour

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Délégation à donner au Conseil d'administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce,
- Rapport des Commissaires aux comptes réalisé en application des dispositions de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce,
- Suppression du 5 de l'article 15 des statuts imposant une déclaration en cas de franchissement de seuil d'un pour cent ou de tout multiple de ce pourcentage,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



PROJETS DE RÉOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution *(approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30/09/2020)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2020, du rapport de gestion du Conseil d'administration, et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés et desquels il résulte une perte de 3 765 K€, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 2 060 euros, ainsi que l'impôt correspondant de 577 euros.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'administration quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.



Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Deuxième résolution *(approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30/09/2020)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels se traduisent par un résultat net consolidé part du groupe de - 5 253 K€, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.



Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Troisième résolution *(Affectation du résultat – Approbation des charges non-déductibles)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, approuve la proposition du Conseil d'administration et décide d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de 3 765 K€ de la manière suivante :

- Perte de l'exercice : 3 764 603,69 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 30 534 946,91 euros.

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Troisième résolution *(Affectation du résultat – Approbation des charges non-déductibles)*

Le tableau ci-dessous récapitule, pour les trois exercices précédents, l'évolution des dividendes et du revenu global par action et pour l'ensemble des actions émises :

Années	Nombre d'actions total	Nombre d'actions rémunérées	Dividende par action	Dividende total	Revenu distribué éligible à l'abattement de 40 % mais n'ouvrant pas droit à abattement pour les personnes morales
2016/2017	1 139 062	1 080 654	0,40 €	455 624,80 €	455 624,80 €
2017/2018	1 139 062	-	-	-	-
2018/2019	1 139 062	-	-	-	-



Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Troisième résolution *(Affectation du résultat – Approbation des charges non-déductibles)*

Il est en outre rappelé qu'en date du 4 septembre 2018, l'Assemblée Générale Ordinaire a voté la distribution d'un dividende exceptionnel d'un montant de 10 023 745,60 euros, soit 8,80 euros par action. Le montant éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élevait à 10 023 745,60 euros, soit la totalité du dividende mis en distribution.



Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Quatrième résolution (conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, prend acte que la convention conclue et autorisée antérieurement s'est poursuivie et qu'aucune convention visée à l'article L. 225-38 dudit code n'a été conclue au cours de l'exercice.



Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Cinquième résolution *(Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux établie par le Conseil d'administration)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, approuve la politique de rémunération des mandataires sociaux dirigeants établie par le Conseil d'administration conformément à l'article L22-10-8 du Code de commerce et telle qu'elle est présentée dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce.



Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Sixième résolution (*Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au Président Directeur Général au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2020*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, approuve les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice écoulé à Monsieur Claude GIROD, Président Directeur Général, tels que présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce.



Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Septième résolution *(Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à la Directrice Générale Déléguée au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2020)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, approuve les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice écoulé à Madame Jacqueline GIROD, Directrice Générale Déléguée, tels que présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce.



Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Huitième résolution (*Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables, sur objectifs et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président Directeur Général au titre de l'exercice 2020/2021*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, approuve les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables, sur objectifs et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Monsieur Claude GIROD, Président Directeur Général, au titre de l'exercice 2020/2021, tels que présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise prévu au dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.



Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Neuvième résolution (*Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à la Directrice Générale Déléguée au titre de l'exercice 2020/2021*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, approuve les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Jacqueline GIROD, Directrice Générale Déléguée, au titre de l'exercice 2020/2021, tels que détaillés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise prévu au dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.



Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Dixième résolution *(Autorisation à donner en vue d'un nouveau programme de rachat par la Société de ses propres actions)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, autorise le Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation à son Président, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce, à faire acheter par la Société ses propres actions, en une ou plusieurs fois, aux époques qu'il déterminera, dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social.



Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Dixième résolution *(Autorisation à donner en vue d'un nouveau programme de rachat par la Société de ses propres actions)*

Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action SIGNAUX GIROD par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme règlement n°596/2014 du parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises dans le cadre d'une réduction de capital, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires.

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Dixième résolution *(Autorisation à donner en vue d'un nouveau programme de rachat par la Société de ses propres actions)*

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'administration appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la Société n'entend pas recourir à des instruments financiers dérivés.

Pour la mise en place de cette autorisation, l'Assemblée Générale fixe le prix maximum d'achat à 30 euros par action. Le nombre maximum de titres pouvant être détenu ne pourra être supérieur à 10 % des actions composant le capital social de la société SIGNAUX GIROD, soit 103 250 actions, pour un investissement maximum de 3 097 500 euros sur la base du cours maximum d'achat par action de 30 euros.



Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Dixième résolution *(Autorisation à donner en vue d'un nouveau programme de rachat par la Société de ses propres actions)*

Conformément aux dispositions de l'article L. 22-10-62 al. 1 du Code de commerce, le Comité social et économique est informé de la résolution adoptée par l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de délégation dans les conditions légales, à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Onzième résolution (*Approbation du transfert de la cotation des titres émis par la Société du marché Euronext Paris vers le système multilatéral de négociation organisé Euronext Growth Paris, et pouvoirs à conférer au Conseil d'administration de la Société pour la réalisation dudit transfert*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration,

- 1) approuve le transfert de cotation des instruments financiers émis par la Société du marché réglementé d'Euronext Paris compartiment C vers le système multilatéral organisé Euronext Growth Paris, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, notamment celles du V de l'article L.421-14 du Code monétaire et financier,
- 2) autorise, à cet effet, les demandes de radiation des instruments financiers émis par la Société du marché réglementé d'Euronext Paris et leur admission concomitante sur le système multilatéral de négociation organisé Euronext Growth Paris,

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Onzième résolution (*Approbation du transfert de la cotation des titres émis par la Société du marché Euronext Paris vers le système multilatéral de négociation organisé Euronext Growth Paris, et pouvoirs à conférer au Conseil d'administration de la Société pour la réalisation dudit transfert*)

- 3) confère tous pouvoirs au Conseil d'administration pour :
- i. réaliser la radiation des actions de la Société du compartiment C du marché réglementé Euronext,
 - ii. faire admettre ses actions aux négociations sur le marché multilatéral de négociation Euronext Growth Paris par transfert du compartiment C du marché réglementé Euronext,
 - iii. prendre toutes mesures nécessaires à l'effet de remplir les conditions de ce transfert
 - iv. donner toutes garanties, choisir le listing sponsor, faire toutes déclarations, effectuer toutes formalités et plus généralement prendre toutes mesures rendues nécessaires pour la réalisation des opérations de transfert.



PROJETS DE RÉOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Douzième résolution *(Délégation pour réduction de capital dans le cadre d'un programme de rachat d'actions)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes :

1. donne au Conseil d'administration l'autorisation d'annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital, soit 103 250 actions, par période de 24 mois, les actions que la Société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, ainsi que de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ;
2. fixe la durée de validité de la présente autorisation jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ;
3. donne tous pouvoirs au Conseil d'administration pour réaliser les opérations nécessaires à de telles annulations et aux réductions corrélatives du capital social, de modifier en conséquence les statuts de la Société et accomplir toutes les formalités requises.



Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Treizième résolution *(Suppression du 5 de l'article 15 des statuts imposant une déclaration en cas de franchissement de seuil d'un pour cent ou de tout multiple de ce pourcentage)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de supprimer la sous-section 5 de l'article 15 imposant aux actionnaires une information de la société à chaque franchissement du seuil de 1% ou d'un multiple de ce pourcentage.



Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Quatorzième résolution *(Pouvoirs en vue des formalités)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.



JE VOUS REMERCIE DE VOTRE
ATTENTION